

GESTION DES DÉCHETS

Gestion et valorisation des déchets de chantier de construction



1 jour (7 heures)

PUBLIC :

Tout ouvrier ou agent intervenant sur chantier de construction ou de Travaux Publics.

Utilisateurs, acheteurs, vendeurs gestionnaires d'EPI, responsable d'équipe, conseillers sécurité.

PRÉREQUIS :

Parler, lire et écrire le français.

PARTICIPANTS :

Minimum 4 candidats.
Maximum 10 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :

Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation par un test écrit.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

RECYCLAGE :

Recommandé tous les 5 ans.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :

Plus d'information en page 5.

OBJECTIFS :

- Maîtriser la réglementation applicable à la gestion des déchets dangereux de chantier du BTP,
- Répondre aux impératifs de sécurité des personnes et au respect de l'environnement,
- Connaître les différentes catégories de déchets, leurs risques et les méthodes de recyclages,
- Comprendre et maîtriser le schéma de prise en charge et de traitement des déchets.

CONTENU

- **La notion de déchet :**
 - Pourquoi trier un déchet de chantier ?
 - Chiffres clés,
 - Normes, dispositifs prévus,
 - Obligations et responsabilités et les sanctions des personnes et entreprises concernées,
 - L'évolution actuelle.
- **Distinguer les catégories de déchets et leur traitement :**
 - Les excédents de chantier,
 - Les déchets non dangereux et non inertes,
 - Les déchets dangereux,
 - Les déchets ultimes.
- **Les différents moyens de collecte**
- **Les filières spécifiques de traitements :**
 - Le recyclage, la valorisation...
 - Les éco-organismes,
 - Les ICPE.
- **Les cas particuliers (amiante, photovoltaïque, ...)**
- **La dépollution des sols**
- **Les emballages**
- **Gérer les formalités liées à l'élimination des déchets :**
 - Les obligations du producteur de déchets,
 - Les obligations du collecteur et du transporteur.
- **L'organisation sur les chantiers :**
 - Le diagnostic (analyse du chantier, types de déchets, les flux...),
 - Le tri (mise en place des zones, collecte, stock, ...),
 - Les coûts.
- **Des exemples concrets en Guyane :**
 - Les centres de collecte,
 - L'organisation particulière,
 - Les déchets concernés.
- **Établir un plan de gestion des déchets :**
 - L'élaboration du plan,
 - Le contenu du plan.



PROFIL DES FORMATEURS :

Professionnel de la prévention et la santé en entreprise dans les domaines de la construction. Formateur habilité par les organismes compétents.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de cours interactif et innovants,
- L'animateur s'appuie sur des ateliers d'apprentissage en groupe favorisant les échanges entre les participants.
- Dépliant mémo remis aux stagiaires,